

Lycée **ROGER CLAUSTRES**



Structure

ST

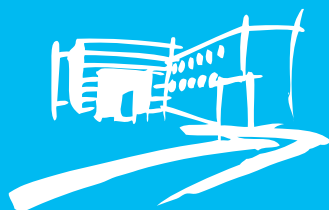
Avionique

AV

Système

SY

**BAC PRO
AÉRONAUTIQUE**



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AÉRONAUTIQUE

Métier

Le titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique intervient dans des domaines de forte technicité dans un cadre réglementé. Ce professionnel doit donc respecter les procédures garantissant la qualité, la sécurité des vols et les exigences liées aux facteurs humains en faisant preuve d'un haut niveau de conscience professionnelle.

Ce technicien dispose de connaissances scientifiques et techniques et de savoir-faire dans le domaine de l'aéronautique. La réglementation, l'évolution des méthodes d'organisation du travail et des technologies imposent l'actualisation régulière des compétences du titulaire du Baccalauréat Professionnel Aéronautique.

Secteur d'activité

Le technicien aéronautique exerce ses compétences au sein d'entreprises de construction d'aéronefs ou d'équipements et de systèmes d'aéronefs, ou encore la maintenance aéronautique.

Il exerce, selon l'option choisie au baccalauréat professionnel dans les domaines de la structure, de l'avionique ou des systèmes.

Conditions d'admission

48 places. Après la classe de troisième, en fonction des résultats scolaires. A l'issue de la classe de seconde, l'élève pourra en fonction de ses goûts et de ses résultats scolaires, prétendre à une des trois options proposées.

Trois options d'approfondissement au choix :

ST

Structure

Le technicien structure intervient sur les éléments constituant l'ossature et l'enveloppe des aéronefs. Il inspecte, repère les défauts, dépose et réalise des réparations en respectant les règles et normes imposées.

AV

Avionique

Le technicien avionique travaille sur les équipements et liaisons électriques, électroniques, optiques et informatiques embarqués des aéronefs.

SY

Système

Le technicien système travaille sur la génération, la distribution et l'utilisation des différentes énergies embarquées (mécanique, hydraulique, électrique,...) assurant les différentes fonctions de l'aéronef (cellule et moteur).

Formation au lycée

Elle dure 3 ans. L'année de seconde est commune aux trois options. Formation au BIA en classe de seconde obligatoire.

Période de formation en milieu professionnel

22 semaines de formation en entreprise sur les trois années.

+

Les Plus

- Section Européenne
- Option Marine

Formation initiale

Formation apprentissage

Contact et renseignement :

127, rue Docteur Hospital
63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 19 21 00

Fax : 04 73 19 21 09

Mail. ce.0630022@ac-clermont.fr

<http://lycee-roger-claustres.fr>

lycée professionnel
Roger Claustres
académie
Clermont-Ferrand
éducation
nationale



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Aéronautique
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

